

La Messagerie d'Ézanville

n° 20 / oct. 2022



Renaturation du Petit Rosne : les travaux ont commencé !

Francis David

Inscriptions aux accueils de loisirs en ligne | Sorties théâtre seniors | Travaux | Maison d'édition ézanilloise | Patrimoine



M. le Maire était aux côtés de ses adjoints, conseillers et bénévoles de l'USEE afin de s'assurer du bon déroulement du vide-greniers.



Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Depuis plusieurs semaines à travers les articles de presse ou lors des journaux télévisés, nous sommes alertés d'un contexte qui va être très compliqué dans les prochains mois.

L'augmentation du prix de l'énergie, de l'alimentaire et des matières premières vont engendrer des charges supplémentaires pour tous les foyers mais également pour toutes les collectivités. Il est communiqué une augmentation du gaz multipliée par plus de 5 et la revalorisation tarifaire de l'électricité n'est pas encore connue. Depuis le début de mon mandat, j'ai été très attentif à limiter les augmentations de nos différents services mais dans les prochaines semaines, je vais travailler avec l'ensemble des membres de la commission finance afin d'étudier les dispositions que nous allons peut-être devoir prendre.

Cela vient s'ajouter, et bien entendu nous en sommes ravis, au rehaussement du point d'indice des fonctionnaires au 1^{er} juillet 2022, qui a suivi la revalorisation de l'indice des catégories C au 1^{er} janvier de cette même année. Cela est loin d'être neutre sur la masse salariale d'une commune.

Il est demandé à tous de faire des efforts sur nos consommations, nous allons y réfléchir et appliquer

une baisse des températures dans tous les bâtiments communaux y compris dans les écoles. Dans les actions que nous devons mener, il y a la question de l'éclairage public et là les avis sont divergents. L'aspect sécuritaire est souvent évoqué et nous travaillons aujourd'hui avec mes collègues de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée afin de coordonner nos actions. Dans cette messagerie, vous allez pouvoir prendre connaissance d'un article sur l'état des arbres de notre parc de la Fresnaye. La sécurité nous contraint d'intervenir et je serai extrêmement vigilant sur les nouvelles plantations qui seront réalisées.

Nous pouvons nous féliciter des festivités du mois de septembre qui ont pu se tenir

sous un soleil présent dans une excellente ambiance. Merci à tous les agents de la ville pour leur travail ainsi qu'aux élus impliqués dans l'organisation.

Avec tout mon dévouement,



Éric BATTAGLIA



Les agents des services techniques ont procédé à une ultime session de pêche afin de transférer les derniers poissons présents dans le cours d'eau du parc de la Coulée Verte.

Renaturation du Petit Rosne : les travaux ont commencé !

L'opération de renaturation du Petit Rosne, pilotée par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH) a débuté le 22 septembre dernier avec le curage de la mare aux canards devant le complexe de la Prairie. Les travaux ont pour objectif de permettre à ce cours d'eau de s'épanouir à ciel ouvert tout en offrant aux promeneurs un espace naturel de bien-être et de fraîcheur.

Les travaux consistent à restaurer un tronçon de 220 mètres de la rivière situé le long du complexe de la Prairie avec des berges aménagées. L'actuelle petite mare, dite « mare aux canards », sera

réaménagée en zone humide directement connectée à la rivière. L'ensemble sera compatible avec la présence d'une flore et d'une faune diversifiées et pourra donc être considéré comme un écosystème à part entière.

Le projet préserve les possibilités de circulations douces pour les promeneurs dans la continuité du chemin déjà existant qui longe les deux bassins de retenue et file à travers la plaine agricole à l'aval. De même, les infrastructures existantes sont conservées, comme les places de stationnement par exemple.

Pendant toute la durée des travaux, les accès au complexe sportif et au chemin de balade longeant les bassins de retenue dit « des Bourguignons », en direction de Moisselles, sont maintenus. Suite au curage de la mare aux canards, le premier coup de pelle sera donné le 7 octobre et la mise en eau est prévue le 24 novembre.

Pour rappel, ce projet est financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région Île de France et le Département du Val d'Oise. La date prévisionnelle de fin de travaux est prévue la mi-avril. Cependant, certains aléas climatiques peuvent retarder la fin du chantier.

Le SIAH vous informe

Une page Facebook (@petit.rosne.ezanville) a été créée par le SIAH afin de vous informer durant toute la période des travaux. C'est également un lieu d'échange avec les Ezanvillois. Suite à certaines questions, le SIAH a tenu à apporter un complément d'information :

LA MARE « AUX CANARDS » :

Concernant la « mare » qui est en réalité un bassin artificiel d'ornementation construit dans les années 90, celui-ci est alimenté, en partie par la nappe phréatique, et en partie par les eaux pluviales s'écoulant sur la toiture du complexe sportif et sur la voirie. Les poissons qui vivaient dans ce plan d'eau ont déjà été déplacés vers un autre plan d'eau, plus sein que l'actuel plan d'eau qui présentait d'importants problèmes de pollution depuis plusieurs mois. L'objectif du projet est bien de remplacer l'actuel bassin artificiel qui présente de nombreux problèmes par un vrai plan d'eau apte à permettre une réelle colonisation de la faune et de la flore. Pour qu'un tel bassin soit en bonne santé, il est nécessaire que l'eau soit renouvelée régulièrement par des échanges permanents. C'est tout le problème du bassin actuel dont l'eau a tendance à croupir.

RÉOUVRIR UN COURS D'EAU N'AUGMENTE PAS LE RISQUE INONDATION, IL LE RÉDUIT !

Les inquiétudes quant à ce risque sont tout à fait légitimes lorsque l'on se souvient des

multiples inondations provoquées par des débordements du Croult et du Petit Rosne. Pour bien comprendre ce qu'il s'est passé, il est nécessaire de faire un petit retour en arrière. À partir des années 60, partout en France dans les zones urbanisées, la tendance est la même : le bétonnage des cours d'eau.

Cette politique d'urbanisation va, dans les décennies qui suivent, augmenter les inondations et leurs conséquences : l'imperméabilisation généralisée des sols et celle des cours d'eau va empêcher l'absorption naturelle de l'eau de pluie par les sols. Pire encore, les rivières ainsi enfermées dans leur canal de béton, lors des fortes pluies, vont déborder bien plus vite.

Aujourd'hui les services de gestion de rivières tentent de corriger ces situations en restaurant les cours d'eau. À Ezanville, tout comme à Sarcelles-village, la restauration se fait à capacité constante ou légèrement supérieure et elle participe alors à la résilience de la ville en cas de débordement en permettant à l'eau qui aurait débordé temporairement de revenir très rapidement dans la rivière.



SCOLAIRE



Monsieur le Maire et son adjointe aux Affaires scolaires Mme Malet sont passés dans chaque classe souhaiter une bonne rentrée aux élèves ézanvillois

Une bonne note pour la rentrée scolaire 2022-2023

1 005 élèves, dont 657 élémentaires et 348 maternelles, ont fait leur rentrée dans les écoles ézanvilloises.

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Dorénavant, les réservations se feront en ligne via l'espace famille, sous réserve d'être à jour du paiement des activités.



En cas de besoin, les annulations se font également par ce biais.

- **Réservations accueil matin/soir**, restauration, mercredi : avant le 15 du mois précédant tout au long de l'année.
- **Réservations des vacances :**
 - vacances de Noël du 1^{er} au 15 novembre 2020
 - vacances d'hiver du 1^{er} au 15 janvier 2023
 - vacances de printemps du 1^{er} au 15 mars 2023

STAGE BAFA

Du 22 au 29 octobre, la Ville, en partenariat avec l'association « La main solidaire », organise une formation au diplôme du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) général (base) à un prix réduit (280 euros).

Inscriptions et informations au service Jeunesse et Familles - 01 39 35 95 82.

ÉCOLE DES BOURGUIGNONS : UNE NOUVELLE DIRECTRICE !

Suite au départ à la retraite de Mme Belleuf, une nouvelle directrice est à la tête du groupe scolaire des Bourguignons depuis la rentrée de septembre. Il s'agit de Mme Aurélie Lemoine. Après 17 années d'enseignement au sein d'écoles de communes avoisinantes, c'est à Ezanville où elle a jadis résidé, que Mme Lemoine a décidé de poursuivre sa carrière. Féru de sport, notre nouvelle directrice souhaite exploiter son dynamisme au service de nouveaux projets.



PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) propose aux assistantes maternelles de participer à des formations professionnelles :

- parler un mot un signe les 12 et 19/11 et le 03/12/2022

- préparation au certificat " sauveteur Secouriste du travail " les 14 et 21/01/2023.
- D'autres formations sont possibles, pour toutes informations et inscriptions : petite.enfance@ezanville.fr ou 01 39 35 58 08.

Le RPE organise propose une soirée d'information juridique (contrat, rémunération, congés payés) à destination des assistantes maternelles et des parents employeurs le 14 novembre à 19 h 30. Nombre de places limité. Sur inscription : petite.enfance@ezanville.fr ou 01 39 35 58 08

Service Jeunesse et Familles

• Inscriptions aux accueils pendant les vacances

Les inscriptions aux accueils des petites vacances se feront à chaque période, soit du 1^{er} au 15 janvier pour les vacances d'hiver

• Un stand pour les mamans au vide-greniers

Les mamans du groupe Actions Familles du Service Jeunesse et Familles, en partenariat avec La Main Solidaire, ont tenu un stand de mets orientaux et de barbes à papa à l'occasion du vide-greniers. Les recettes serviront à financer une action famille.



SENIORS



Un automne théâtral

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne les personnes retraitées de plus de 60 ans en leur proposant des activités tout au long de l'année. Découvrez le programme des sorties théâtre à venir.

La Ville souhaite favoriser le lien social, bien souvent fragilisé par l'isolement, anticiper les effets néfastes du vieillissement et encourager les seniors à être des acteurs de leur ville. Pour mener à bien ces missions, le CCAS propose une large gamme d'activités régulières ou ponctuelles. Le rendez-vous mensuel des cafés séniors permet d'écouter et de discuter avec nos aînés et d'adapter le programme aux souhaits de chacun.

TOPF SILVA MONFORT : DES ARTISTES À DEUX PAS DE CHEZ VOUS

Un partenariat est mis en place avec le Théâtre de l'ouest de la plaine de France (TOPF) Silvia Monfort situé à Saint-Brice-Sous-Forêt. Le CCAS accompagne les seniors ézanvillois en car depuis la Place de la mairie et vous fait profiter d'un tarif moitié prix, 50 % du coût étant pris en charge par la Ville.

Anne Roumanoff – Tout va presque bien !

*14 octobre - 20 h 30 -
Tarif : 18,50 €*

Un regard tendre et lucide sur la société française de 2022 !
Le résultat des présidentielles, les



femmes divorcées, le politiquement correct, le télétravail, les rencontres amoureuses, une influenceuse obsédée par ses likes, les cookies des ordinateurs qui nous espionnent mais aussi une voyante qui vous incite à être plus attentif dans votre couple...

Tout ne va pas très bien mais en sortant du spectacle d'Anne Roumanoff, on se sent vraiment mieux.

Liane Foly – La folle repart en thèse

28 janvier 2023 - 20 h 30 – Tarif : 18,50 €



Une folle thèse hors du temps avec une mise en scène déjantée de Maurice Barthélémy. Après le succès de « La folle parenthèse » et « La folle part en cure », Liane Foly innove avec un troisième woman show mêlant humour, imitations, humeurs et chansons. Seule en scène, elle incarne une multitude de personnages et s'improvise tour à tour, enjouée, authentique, espiègle, révoltée, habitée, sensuelle...

Son grain de Foly nous entraîne avec magie dans un singulier voyage introspectif et interactif pour célébrer la vie comme une fête et honorer l'instant présent !

Ballet national de Pologne – Slask

8 avril 2023 - 20 h 30 - Tarif : 15 €



Slask popularise le folklore polonais, à travers le monde, en présentant les chants et les danses de toutes les régions de la Pologne et plus particulièrement des régions du sud.

Les danseurs, parés de leurs costumes pittoresques, le chœur et l'orchestre, nous restituent toute la beauté du folklore polonais dans un ballet spectaculaire et chatoyant.

Laissez-vous embarquer dans ce voyage culturel et éblouir par des chorégraphies de haut vol, au gré des danses traditionnelles.

Du théâtre à Paris !

En plus de découvrir une pièce de théâtre, profitez d'un petit tour de Paris by night en car ! Le CCAS vous accompagne au théâtre Antoine à Paris afin de découvrir la pièce de Jean-Paul Rouve intitulée **« J'ai pas l'air » le vendredi 7 octobre à 19 h.**

Ce spectacle est né de l'envie profonde de Jean-Paul Rouve de proposer une manière inédite de raconter l'histoire d'un homme, son intimité, son chemin de vie. De Balavoine à Barbara, de Souchon à France Gall, en passant par Eddy Mitchell ou Bénabar, « J'ai pas l'air » est un spectacle entre littérature et musique, qui nous invite à plonger au cœur même de la chanson française : dans les mots. Cette chanson française qui tire sa force de l'humanité qu'elle met en partage, instantanément : des souvenirs, des sentiments, des rêves et des regrets, une universalité.

« J'ai pas l'air » est un spectacle qui rend hommage à la chanson française, et à ces morceaux qui nous marquent, devenant la bande originale de nos plus grands souvenirs. Ce petit air qui accompagne nos plus forts moments de vie.

Tarif : 16 € - Inscriptions au CCAS : 01 39 35 44 97 - Limité à 50 personnes



TRAVAUX



Des travaux pour préserver votre environnement

**PARC DE LA FRESNAYE :
UN ENTRETIEN NÉCESSAIRE À VENIR**

Le patrimoine arboré du parc de la Fresnaye se compose de 200 arbres, répartis en 16 genres et 23 espèces et s'étend sur environ 14 000 m². Afin de préserver et d'entretenir au mieux ce patrimoine naturel du cœur de ville, une étude des arbres de ce parc a été réalisée par une entreprise spécialisée.

Le Parc de la Fresnaye est principalement constitué d'érables sycomores. Cette



La rue de la Libération a bénéficié d'aménagements paysagers.

espèce subit actuellement la maladie de la suie causant d'importante perte de vigueur, deux arbres sont déjà morts. Des pertes de vigueur sont également remarquées sur les charmes qui sont atteints par le champignon *Anthostoma decipiens*. De nombreux arbres ont subi des tailles, parfois sur de larges sections, qui génèrent des défauts mécaniques. Des champignons lignivores comme *Ustulina deusta*, *Fomes fomentarius* ou *Aegrocybe aegerita* ont également été observés. **La conclusion de cette étude préconise l'abattage de 14 arbres car ils sont dépérissants et présentent un danger avec des risques de rupture. Dans un souci de préservation de l'environnement et du cadre de vie, l'équipe municipale s'engage à replanter chaque arbre abattu lors du réaménagement du parc.**

SECTEUR BASSIN DE RETENUE DES BOURGUIGNONS : INTERVENTION DU SIAH SUR LES PIÈGES À MOUSTIQUES



Plusieurs bornes anti-moustiques ont été dégradées autour de la rue Villebois-Mareuil et du Chemin des Marais. Le SIAH qui gère ces équipements a effectué une intervention afin de les réparer et de les rendre à nouveau opérationnelles.

STADE DU PRÉ CARRÉ : DES LED POUR LE FOOT !

Des travaux de remplacement de l'éclairage du terrain de foot ont été effectués. Des spots à LED moins énergivores et répondant aux normes d'éclairage requises ont été installés.



Donnez votre avis sur le projet de création de la ZAC du Val d'Ezanville !

La requalification du Val d'Ezanville avance avec notamment la phase essentielle à la réussite du projet, à savoir la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). Du 15 octobre au 15 novembre, consultez en ligne sur val-ezanville.fr le dossier de création et l'étude d'impact de la ZAC et faites-nous part de vos observations. Un registre sera également mis à disposition pour recueillir les contributions du public en Mairie de d'Ezanville et au siège de l'agglomération Plaine Vallée.

Dépôts sauvages : la Police Municipale interpelle un contrevenant

Lors de leurs patrouilles quotidiennes, les agents de la Police Municipale ont repéré une camionnette stationnée entre deux bâtiments désaffectés de la zone du Val d'Ezanville. Après s'être approchés, ils ont découvert que le propriétaire de ce véhicule était en train de décharger plusieurs sacs de gravats illégalement sur le domaine public.



Les agents ont donc procédé à son interpellation conjointement avec la Gendarmerie d'Écouen. La camionnette a été confisquée et déplacée à la fourrière. En tant que professionnel du bâtiment, le contrevenant va devoir passer devant un tribunal et s'acquitter d'une amende en plus des frais d'enlèvement des sacs de gravats.

Véritable fléau des temps modernes, les dépôts sauvages, outre la pollution visuelle qu'ils imposent, dénaturent notre patrimoine environnemental en le souillant d'immondices. Qu'ils soient l'œuvre de particuliers, d'entreprises ou de bandes organisées, les dépôts sauvages sont pour la Ville d'Ezanville une mission prioritaire.

Découvrez le service des Ressources Humaines

Le service des Ressources Humaines a pour mission d'accompagner les agents tout au long de leur carrière, du recrutement jusqu'au départ à la retraite. Présentation de ce service municipal qui compte trois agents et une apprentie.



Le service compte désormais 4 agents avec l'arrivée récente de Jessyca Lapert (à gauche).

Le service Ressources Humaines d'Ezanville est composé de deux gestionnaires carrières payes, d'une apprentie qui prépare un BTS et d'une directrice des Ressources Humaines.

Le recrutement

Dans la fonction publique territoriale, le recrutement se fait par l'autorité territoriale (le Maire). La règle dans la fonction publique est le recrutement de fonctionnaires pour pourvoir les postes vacants. Malgré tout, il peut y avoir des recrutements de contractuels pour remplacer des agents indisponibles (en maladie ordinaire ou professionnelle, en accident de travail) ou des recrutements pour remédier à des emplois vacants mais qui n'ont pas pu être pourvus par des fonctionnaires. Le recrutement des fonctionnaires, se fait par nomination de stagiaire après la réussite à un concours, le recrutement direct, le détachement ou la mutation.

Au quotidien

Pour les personnes externes :

Les demandes de candidatures : réception des demandes d'emploi. Le service examine les candidatures selon les besoins et les postes vacants au sein du personnel. Une réponse est apportée aux candidatures par courrier ou par email. Les candidatures retenues sont reçues à un entretien d'embauche, si le candidat est retenu un dossier administratif est constitué pour un recrutement, dans le cas contraire le

candidat recevra une réponse négative.

Les demandes de stages : beaucoup de demandes de stages sont réceptionnées à la mairie. Les demandes de stages varient selon les secteurs, on peut constater qu'il y a une forte demande dans le domaine de l'animation pour la préparation du BAFA et dans celui de la petite enfance. Selon les capacités d'accueil, la structure accueillera le futur stagiaire ; une convention de stage tripartite est établie entre, le stagiaire, l'école, et la mairie. Monsieur le Maire souhaite accueillir en priorité les Ezanvillois.

Pour le personnel communal :

La gestion de la carrière des agents : Un agent communal peut avoir plusieurs positions statutaires. Il peut être contractuel, détaché, stagiaire ou titulaire. La carrière de chaque agent est différente selon sa position. Le service ressources humaines traite le dossier administratif du recrutement jusqu'à la mise à la retraite de l'agent.

Tout au long de sa carrière, l'agent bénéficiera de congés, d'avancement de grade, réussira des concours ou des examens qui lui permettront d'évoluer dans son parcours professionnel, mais pourra également faire face à des congés de maladie, des accidents de services.

Toutes ces positions statutaires sont traitées administrativement et informatiquement par le service ressources humaines.

Les payes : Les agents sont payés après service fait. La gestion de la paye est traitée

par les deux gestionnaires. Elles saisissent les éléments variables (heures supplémentaires, astreintes...), intègrent dans le logiciel métier toutes les modifications administratives qui auront un impact sur leur paye. Après la vérification de la paye, elles émettent les charges liées aux payes et l'ensemble est envoyé à la trésorerie qui contrôlera et liquidera les salaires en fin de mois.

Les dossiers de retraite : Ils sont traités par la directrice des ressources humaines pour l'ensemble des agents communaux. L'agent fait une demande écrite au Maire pour faire valoir ses droits à la retraite. Un dossier de liquidation est ensuite constitué et transmis avec les pièces justificatives à la caisse de retraite qui versera la pension.

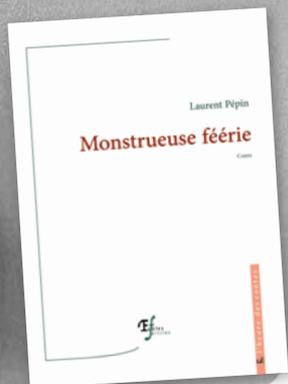
Le service Ressources Humaines accueille les agents communaux et les administrés pour le dépôt de candidatures ou de demandes de stage au 1^{er} étage de la mairie aux horaires d'ouverture de la mairie.

Toutes les demandes d'emploi ou de stage sont à adresser à Monsieur le Maire par voie postale à l'adresse suivante : Place Jules Rodet 95460 EZANVILLE ou par mail lcourtin@ezanville.fr ou jlapert@ezanville.fr

La Ville recrute !

N'hésitez pas à consulter le site internet pour prendre connaissance des offres d'emploi actuelles :
<https://www.ezanville.fr/la-ville-recrute-0>

PORTRAIT



Guy Courtel, un éditeur à la page !

Guy Courtel a fondé la maison d'édition Fables fertiles à Ezanville en début d'année.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis issu d'une famille ouvrière et ai grandi à Stains, en Seine Saint-Denis. Jeune adulte, j'ai évolué dans ce même département, me suis marié, avant de venir habiter à Ezanville après avoir eu deux enfants. Sur le plan professionnel, j'ai longtemps œuvré dans la fonction publique territoriale, en Conseil départemental tout d'abord, puis en mairie, en Seine Saint-Denis, toujours. J'ai passé des concours sur le tard, ai repris des études universitaires et ai été nommé directeur général adjoint des services, poste que j'ai occupé ces onze dernières années. L'esprit du service public ; son importance, capitale, forment une éthique chevillée au corps. Au 1^{er} décembre 2021, enfin, j'ai pris une disponibilité pour création d'entreprise.

Depuis quand habitez-vous Ezanville ?

J'habite à Ezanville depuis près d'une trentaine d'années maintenant, mes parents y ont résidé plusieurs années également avant d'intégrer une résidence pour personnes âgées.

Pourquoi avoir choisi la ville d'Ezanville ?

Le choix de la commune d'Ezanville a été essentiellement guidé par sa physionomie de « ville-campagne », à taille humaine, par son caractère moins dense et des difficultés économiques et sociales notablement moins marquées que dans mes précédents lieux de résidence, où les enfants pourraient grandir et être éduqués dans un cadre affectif et moral paisible. La maison avec jardin constituait

enfin cette image d'Épinal que nous voulions pouvoir offrir à la famille.

Participez-vous à la vie locale (associations, bénévolat, ...) ou avez-vous fréquenté des écoles ézanvilloises ?

Mon épouse et moi, mais aussi les enfants, avons participé à la vie associative ézanvilloise en tant qu'adhérents (Loisirs et culture ; association Plaine de Vie ; clubs sportifs...) et nous inscrivons chaque année à deux sur une activité sportive adulte depuis que les enfants ont pris leur autonomie. J'ai pratiqué un peu de bénévolat en un temps sur Domont. Les enfants ont été scolarisés à Ezanville ("Le Village" ; "Albert Camus" ; "Pierre et Marie Curie").

Pouvez-vous nous présenter « Fables fertiles », la maison d'édition créée par vous-même cette année ?

Les statuts des éditions Fables fertiles ont été déposés fin décembre 2021 et les premiers ouvrages au catalogue ont été publiés en avril dernier. La ligne éditoriale consiste à éditer récits, contes, fables, novellas, nouvelles ou témoignages d'artistes ou d'intellectuels, dès l'instant où s'y déploie à chaque fois – c'est là un impératif – une voix singulière, à la qualité littéraire, d'écriture, parfaitement maîtrisées. Un crédo important de la maison est que l'écriture en tant que telle porte sa propre vérité. L'objet-livre, par ailleurs, a une charte graphique et une ligne sobre, épurée, mais la volonté est qu'il soit un bel objet et non simple produit «jetable». En

eux mots, la maison a pu bénéficier en quelques mois d'une image alliant conviction et exigence, et les premiers titres (« La nuit est toi », de Claire Boitel ; « Échec, et Mat », de Galien Sarde, « Tout autre chose que la nuit », de Joëlle Pétillot) rencontrent un succès critique extrêmement encourageant. Le lectorat s'agrandit.

Comment avez-vous eu l'idée de cette création de maison d'édition ?

Je suis moi-même auteur et amoureux de la littérature, j'écris depuis toujours, suis passionné de lectures ; musicien ; d'un tempérament « artiste ». À la faveur de la période de crise sanitaire et à quelques petites années d'un âge légal de la retraite, après une vie professionnelle faite d'un engagement dévoué, déterminé, au service de l'intérêt local de plus 35 années, devenu extrêmement chronophage et parfois épuisant (avec quelques alertes « santé » à la clef) s'est imposée la question d'un : « Et maintenant ? ». Les enfants ayant grandi et la santé étant encore là, ainsi que le désir d'avancer, ne fallait-il pas faire une fois dans ma vie ce pour quoi je savais être fait au fond de moi, tout en continuant à me mettre au service d'autres que moi ? Ce sont des questions de cet ordre qui se sont posées à moi, alors...

Comment gérez-vous cette activité ?

J'ai intégralement conçu et mis en œuvre le projet et suis associé unique de la société, n'ayant délégué que la comptabilité et ayant pris les services, depuis mai dernier, d'un distri-

buteur (nota : la distribution concerne transport vers les détaillants et le stockage, pour le dire rapidement). C'est extrêmement prenant, c'est beaucoup de temps, beaucoup de métiers à apprendre relativement à la chaîne du livre (conception, graphisme, diffusion, relation avec les auteurs, détaillants...), mais ce n'est que du bonheur si ce n'était, en phase de démarrage, l'équilibre économique, très fragile encore, la question de la viabilité, qui restent posés. Le « plus » de la maison, enfin, que j'ai voulu et que je porte avec force ambition, est l'accompagnement éditorial des auteurs, lequel pourrait paraître au fondement attendu de la relation, mais est bien souvent le parent pauvre. Le choix, de ce dernier point de vue, est de ne pas éditer "au kilomètre".

Quels sont vos projets à venir ?

Le projet immédiat est d'avoir atteint dans les six mois un équilibre financier viable. Quant à l'activité dans ses aspects qualitatifs, le projet est de conserver une indépendance et de conserver une exigence ; de porter, toujours plus, encore, les auteurs et leurs œuvres. Pour finir, j'aimerais également pouvoir m'investir localement auprès d'institutions publiques ou privées qui y verraient un intérêt, en proposant des actions, des interventions de sensibilisation, de partage, de transmission (le rôle de la lecture ; le métier d'éditeur ; la chaîne du livre ; échange avec des auteurs...), que ce soit dans le cadre scolaire ou avec des adultes, et sous toute forme (ateliers, présentations-débats...).

PATRIMOINE

Les vitraux d'Ézanville dévoilés !

La Ville d'Ézanville a célébré les Journées du Patrimoine sur le thème des vitraux cette année. Petit cours de rattrapage pour celles et ceux qui n'auraient pu découvrir l'exposition et la présentation orale des vitraux de l'église Notre-Dame de l'Assomption d'Ézanville.



De nombreuses personnes ont assisté à la présentation des vitraux de l'église d'Ézanville par M. Jean-Claude Lamare.

EXPOSITION " LUMIÈRE & RÉVÉLATION "

L'exposition de l'association IPEE " Lumière et révélation " sur les vitraux de l'église Notre-Dame de l'Assomption d'Ézanville proposait une description approfondie de ces œuvres trop méconnues. M. Christian Dauchel nous propose ce petit texte au sujet des vitraux au XVI^e siècle :

"Au XVI^e siècle, le vitrail a vu sa production relancée après les désordres de la guerre de Cent Ans. Les Montmorency, possesseurs de nombreux fiefs en Pays de France deviennent des mécènes, et font appel, dès le début du siècle, à l'un des meilleurs ateliers parisiens, celui du Maître de Montmorency, identifié à Jean Chastellain, pour la collégiale de Montmorency, destinée à leur dernière demeure.

Toutes églises de ces fiefs vont être dotées de magnifiques œuvres d'art, inspirées tout d'abord des gravures allemandes, comme celles de Dürer, puis des œuvres de Raphaël et du goût italien. On est en pleine Renaissance.

Ainsi des éléments se retrouvent d'une église



à l'autre : le Mesnil-Aubry a repris des cartons d'Écouen ; Ezanville, imitant le modèle « cage de verre » d'Écouen montre entre autres St Nicolas comme au Mesnil-Aubry, et son adoration des mages se retrouve en partie à Groslay.

Ces œuvres d'art, hélas, ont souffert des rigueurs du Temps, et beaucoup ne sont pas d'époque, ou ont été amputées. La difficulté d'en connaître les auteurs, du fait des destructions d'archives à la Révolution, empêche des rapprochements plus importants. On peut tout de même estimer que l'École de Fontainebleau est à l'origine de la plupart de ces vitraux."

La Ville d'Ezanville remercie l'association IPEE ainsi que M. Kesler, Sandra et Ginette Giorgetti, Boris Lecordier, et François Fau pour leur participation à la réalisation de cette exposition.

PRÉSENTATION ORALE DES VITRAUX

La passion du vitrail a conduit M. Lamare à pratiquer cette activité pendant de nombreuses années et à s'intéresser à l'église d'Ezanville. Avec l'aide de l'infographie et en s'appuyant sur de la documentation, ses recherches lui ont permis de dégager des signatures sur des fragments de vitraux.

La particularité des vitraux d'Ezanville est qu'il ne reste que des fragments et que ce patrimoine est méconnu. Suite à des

recherches, M. Lamare affirme qu'il s'agit d'un patrimoine remarquable datant de la Renaissance, des vitraux peints par panneaux ou cloisonnés. Selon lui, Notre-Dame de l'Assomption est une des rares églises locales à posséder des vitraux signés de grands ateliers.

Deux panneaux peints sont quasi intacts. Des restes remarquables témoignent de l'usure du temps et des comportements humains.

Le texte fondateur " Elie, Elisée " a permis de comprendre les rôles du conseil religieux et de la fabrique. Tous les vitraux ont pour origine la Bible, la vie des Saints (pas de grands personnages, ni de donateurs). L'intégralité des panneaux est analysée. À terme, il est possible de reconstituer deux baies disparues : le vitrail d'Elie, Elisée et l'Arbre de Jessé.

Des ateliers gratuits d'initiation au vitrail



L'ESSENTIEL

Permanences UFC-QUE CHOISIR

Des permanences sont proposées gratuitement par l'association UFC-QUE CHOISIR Vallée de Montmorency chaque premier mercredi du mois de 14 h à 17 h à la Maison citoyenne, 12 rue Paul Fort.

**Sur rendez-vous au
07 71 71 09 73.**



Stages de piano gratuits

L'association Boa Estrela propose des stages de musique gratuits pour découvrir le piano, dispensés au CMACL par Jackeline Rodriguez, pianiste et pédagogue du Piano Prix du Conservatoire de La Havane.

Du lundi 24 au mercredi 26 octobre : de 14 h à 15 h pour les 10-13 ans et de 15 h à 16 h pour les 5-7 ans.

**Inscription obligatoire : culture@ezanville.fr ou
01 39 35 44 12.**

Enquête de mobilité

Le SIEIREIG (Syndicat Intercommunal d'Études et de Réalisations d'Équipements d'Intérêt Général de la Vallée de Montmorency) lance sur le territoire de Plaine Vallée une enquête mobilité avec pour objectif : connaître les pratiques de déplacement des usagers afin de développer à terme un service de transport à la demande sur l'agglomération.

L'enquête est ouverte jusqu'au 22 octobre.

https://webquest.fr/?m=155471_enquete-mobilite---territoire-de-la-communaute-d-agglomeration-plaine-vallee

Salon Reconversion & Formation

Plaine Vallée organise un salon Reconversion et Formation jeudi 20 octobre, de 9 h à 12 h 30, à Saint-Brice-sous-Forêt. C'est l'opportunité de faire le point sur sa carrière et son projet de reconversion, découvrir les différents dispositifs et s'informer auprès des partenaires locaux ou à travers les 3 conférences « objectif 100 % reconversion ».

<https://www.agglo-plainevallee.fr/actualites/salon-reconversion-emploi-jeudi-20-octobre/>

Médailles de la Ville

La Ville remercie les Ezanvillois engagés dans la vie locale associative. À l'occasion du cocktail de clôture du forum des associations, Monsieur le Maire et son adjoint à la vie associative M. Le Pierre, ont remis des diplômes et des médailles de la Ville à plusieurs membres actifs d'associations ezanvilloises :

- M. et Mme Nguyen de l'USEE judo
- Mme Rodriguez de Boa Estrela
- M. Delaplanche de l'USEE gymnastique
- Mme Terres du cours de Yoga du CMACL

Une médaille a également été remise à M. Rezzé pour son ouvrage « Dans la tourmente de l'Italie fasciste ».

Les Entrepreneuriades Plaine Vallée

Ce concours s'adresse à tous les porteurs de projet et créateurs d'entreprise du territoire pour les aider à gagner en visibilité et accélérer leur projet. Avec à la clé, 30 000 € de prix, des prestations de coaching et des hébergements à 14k à gagner. L'appel à candidature est ouvert du 26 septembre au 21 octobre 2022.

<https://www.agglo-plainevallee.fr/actualites/les-entrepreneuriades-plaine-vallee-2022/>

LE CARNET

AOÛT 2022

Naissances

Milo Thividal, Milhan Amimer.

Décès

Nathalie Gutelle.

Septembre 2022

Naissances

Lucas Teixeira Leite, Ysée Edon, Mailo Quirin, Oscar Kolodziejczyk.

Mariages

Steven Minet et Justine Potier, Abel Fernandes et Shayma Azenbar.

Décès

Marcelle Chapel, Françoise Engerran.

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // Éric Battaglia

Rédaction // Ève Pavesi

Conception-réalisation // RDVA // 01 39 90 10 00

Impression // STIP // 01 39 91 91 73

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729

LE CHIFFRE DU MOIS

312 personnes se sont inscrites à une des 16 activités proposées au Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL).



Tribunes d'expression des groupes politiques

Que mijote le préfet sur le projet de méthaneiseur au Mesnil Aubry qui semblait abandonné avant l'été ? Le conseil municipal unanime s'est élevé contre cette menace pour l'environnement. Il est pourtant constamment de constater que les groupes d'opposition n'ont pas été conviés pour suivre ensemble la manifestation du 27/8/22. Le maire n'a pas compris que tous unis, on est plus forts. Ces pratiques d'exclusion sont contreproductives au regard des risques sur notre territoire.

Comme tous les Ezanvillois, nous apprenons qu'une opération immobilière est prévue sur les terrains de l'ancien établissement Eleusis. Est-il vraiment utile de raser cet équipement en bon état et qui a rendu de nombreux services aux familles d'Ezanville ? La population française vieillit, on aura grand besoin de ce type d'équipements dans les années à venir. Une solution de gestion associative qui pourrait solutionner le problème aurait été à chercher. Notre groupe Ezanville Ensemble demande que le PLU ne soit pas modifié sur cette zone et nous voterons contre si nous ne sommes pas entendus.

Le prix et les approvisionnements en énergie, électricité ou gaz, sont préoccupants. Le gouvernement et les commentateurs dressent un tableau apocalyptique de la situation. Cette mise en scène de l'angoisse qui veut nous rendre tous responsables est inacceptable. Qu'en est-il des répercussions sur les finances locales et sur le budget primitif voté le 24/3/22 ? Il est temps d'ouvrir un débat citoyen sur la transition énergétique à Ezanville pour étudier toutes les solutions disponibles. Nous appelons l'ensemble du conseil municipal à refuser les conséquences des politiques menées contre les intérêts des collectivités locales, les services au public et à exiger du gouvernement la reprise en gestion publique des biens communs vitaux, eau, gaz et électricité. En particulier, nous demandons que les collectivités bénéficient des tarifs réglementés. Nous proposerons une motion au prochain conseil municipal.

Pierre Leduc, Paule Schaaft et Alain Lambret
Ézanville ensemble

Profitez des aides de l'État !

Ayant toujours le souci de vous aider à préserver votre pouvoir d'achat et soutenir l'épanouissement de nos enfants, il nous semble important de vous informer des différents dispositifs d'aide de l'État.

Le pass'Sport permet d'économiser 50€ sur tout abonnement souscrit auprès d'une structure sportive (Associations, Structures affiliées aux fédérations sportives ou agréées par le ministère des sports).

Il s'adresse :

- aux mineurs bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire
- aux jeunes de 16-30 ans bénéficiant de l'allocation adultes handicapés
- aux jeunes de moins de 28 ans bénéficiant d'une bourse de l'état, d'une aide annuelle du CROU ou d'une bourse régionale.

Pour se renseigner sur les modalités : <https://pass.sports.gouv.fr>

Le pass Culture permet de financer des activités culturelles à travers une plateforme de réservation accessible sur votre smartphone à partir de l'application EduConnect. Il a été élargi à tous les élèves de 6ème. Cette aide se situe à hauteur de :

- 20€ à tous les élèves de 6ème et enfants de 15 ans
- 30 € par an à tous les enfants de 16 et 17 ans
- 300 € à tous les élèves de 18 ans.

Pour se renseigner sur les modalités : <https://pass.culture.fr/>

Plus localement nous vous rappelons que notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour but d'aider, financièrement ou techniquement, certaines actions sociales dont l'intérêt nous concerne directement. Il peut s'agir d'une distribution alimentaire ou bien de secours d'urgence.

Enfin, nous remercions les services de la ville pour l'organisation de la Brocante qui semble avoir suscité l'intérêt et la satisfaction de tous.

Prenez soin de vous.

Ézanville c'est vous !
Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,
Emilie Gimeno

« Banlieusards, on ne veut pas de vous à Paris »

Même s'il ne s'agit pas d'une compétence directe de la ville, les moyens de circulation des habitants ne doivent pas être négligés.

Les voyageurs ézanvillois qui empreintent le réseau ferré sont désabusés par les réelles carences de la ligne H.

En date, pendant les journées du patrimoine : aucun train ni RER dans le Val d'Oise, et en même temps un dimanche sans voiture dans Paris. Quelle contradiction à l'heure où l'on demande aux gens de faire attention aux économies d'énergie et à la pollution !

Les fameux bus dits de substitution (ce qui démontre bien la régularité des carences !) sont bondés et lents conduits par des chauffeurs inexpérimentés à leur circuit. Ces mesures de contournement exaspèrent les usagers de la commune qui n'ont parfois pas d'autre moyen de locomotion.

Monsieur le Maire, nous apprécierions que des discussions soient ouvertes, avec les principaux acteurs (y compris France mobilité représentant la Région) afin d'enrayer cette dichotomie des discours et que des mesures concrètes et efficaces soient mise en œuvre rapidement.

Eclairage public

En prévision des tensions sur l'énergie, de la nécessité de participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Notre groupe propose à Monsieur le Maire de travailler avec la Communauté d'Agglomération afin d'optimiser le mode de gestion de l'éclairage des rues, en vue de réaliser d'une part des économies et d'autre part une réduction de notre empreinte carbone.

Des mesures similaires ont déjà été retenues par d'autres communautés dans le Val d'Oise, tout en maintenant le niveau de sécurité attendu.

Ce projet nous semble tout aussi important à mener, que la mise en place des circulations douces, que l'exhumation et la circulation du petit Rosnes affecté par la sécheresse de cet été.

Ne donnons pas dans la démagogie écologique, mais préservons notre environnement naturel.

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ézanville

L'AGENDA

5, 26 et 27 octobre

Ateliers d'art floral

Des ateliers gratuits autour de l'art floral sont proposés au Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL). Le mercredi 5 octobre à 10 h 30 et le jeudi 27 octobre 14 h 30 pour les adultes. Le mercredi 26 octobre à 14 h 30 pour les enfants (7 et 10 ans).

Inscription : culture@ezanville.fr ou 01 39 35 44 12.

15 octobre

Théâtre « Le prénom »

Le C.C.A.S. et la compagnie Triple Paire vous présentent une pièce intitulée « Le prénom » le samedi 15 octobre à 20 h 30 au complexe de la Prairie. Gratuit, ouvert à tous les Ezanvillois.

Inscription au C.C.A.S. et sur le site : <https://www.helloasso.com/associations/la-triple-paire/evenements/representation-le-prenom>

23 octobre

Concert - bal irlandais

L'Union Familiale organise un concert bal irlandais animé par un maître à danser et le groupe Irish barn le dimanche 23 octobre à 15 h au théâtre de l'Union Familiale, 9 rue des écoles.

Tarif : 10 € adultes / 6 € jeunes.
www.theatre-uf-ezanville.com

RETOUR SUR

- 1 **3 septembre** : Forum des associations
- 2 **11 septembre** : vide-greniers

